

Contrat d'abonnement - Été 2010

TARIFS SAISON 2010 - SVP COCHER LE TYPE D'ABONNEMENT DESIRÉ								
ADULTE PLEINS PRIVILEGES	COUPLE PLEINS PRIVILEGES	ADULTE SEMAINE	COUPLE SEMAINE	SENIOR 65 ANS ET+ SEMAINE	SUPER SENIOR 70 ANS ET+	ADULTE TOT OU TARD*	JEUNE ADULTE 19-24 ANS ** 7 JOURS	18 ANS ET MOINS 7JRS-APRES 13H
2 495 \$ <input type="checkbox"/>	4 491 \$ <input type="checkbox"/>	2 075 \$ <input type="checkbox"/>	3 735 \$ <input type="checkbox"/>	1 855 \$ <input type="checkbox"/>	400 \$ <input type="checkbox"/>	1 515 \$ <input type="checkbox"/>	675 \$ <input type="checkbox"/> 775 \$ <input type="checkbox"/>	495 \$ <input type="checkbox"/>

Couple : 2 adultes, 19 ans ou plus, mariés ou conjoints de fait, vivant sous le même toit (preuve requise).

Semaine : valide 5 jours, du lundi au vendredi, jours fériés exclus.

Super senior : Valide en tout temps. Réservation 24 heures à l'avance pour 18 trous, le jour même pour 9 trous. Frais de 32 \$ pour 18 trous, 18 \$ pour 9 trous.

* Valide du dimanche au jeudi après 13 h, et avant 8 h du lundi au jeudi, jours fériés exclus.

** Doit étudier à temps plein dans un établissement reconnu par le ministère de l'Éducation. Surcharge de 100\$ si parent non membre.

Toutes les taxes sont en sus et les tarifs sont sujets à changement sans préavis. Certaines conditions s'appliquent.

NOM	PRÉNOM	COÛT
1 ^e :		
2 ^e :		
Date de naissance : 1 ^{er} :	2 ^e :	
Rue :	App. :	
Ville :	Province :	
Code postal :	Courriel :	
Tél. Rés. : ()	Bur. : ()	FAX : ()
TOTAL DE L'ABONNEMENT INDIVIDUEL ET/OU COUPLE ET/OU FAMILLE		\$
SURF & TURF (rabais de 10% sur ski/golf acheté jusqu'au 1^{er} décembre 2009 inclus.)		(\$)
DÉDUIRE ESCOMPTE DE 2% (si paiement total lors de l'achat, jusqu'au 1^{er} novembre 2009 incl.)		(\$)
AJOUTER TPS de 5 %		\$
AJOUTER TVQ 7.5%		\$
TOTAL		\$

Ancien

Nouveau

La promo Surf & Turf ne change pas les modalités de paiement des abonnements golf et ski.

J'accepte que l'on transmette mon adresse et no de téléphone à l'Association des membres du terrain de golf pour utilisation reliée uniquement aux activités du Club.

Je désire obtenir un formulaire de paiement automatisé pour facturer mensuellement mes achats personnels à la boutique et à l'Anecdote.

Parafer SVP

Parafer SVP

VERSEMENTS					
3 ou 5 versements du 1 ^{er} novembre 2009 au 1 ^{er} mars 2010	\$	\$	\$	\$	\$
La totalité au plus tard le 1er mars 2010	\$				
NOUVEAU MEMBRE - 3 ou 5 versements si 20 % à la signature, accès immédiat au terrain	\$	\$	\$	\$	\$

MODE DE PAIEMENT:	
<input type="checkbox"/> Débit <input type="checkbox"/> Argent	<input type="checkbox"/> Amex <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> Visa
<input type="checkbox"/> Chèque (à l'ordre de Station Mont-Sainte-Anne)	* Nom:
<input type="checkbox"/> Carte de crédit: (à remplir) *	* Numéro:
	* Date d'expiration:
DATE:	SIGNATURE:

L'abonné obtient le privilège de jouer sans limitation (à l'intérieur des privilèges que lui confère son abonnement) selon les disponibilités et sur réservation préalable d'un temps de départ.

La réservation peut être effectuée par téléphone, via Internet ou sur place à raison d'un maximum de 3 jours avant l'heure de départ désirée et à compter du mercredi pour les samedis et dimanches (sauf pour les supers seniors).

La voiture électrique est incluse dans tous les droits d'abonnement et elle est obligatoire en tout temps (sauf pour les juniors).

Les abonnés ont accès en tout temps au terrain de pratique sans frais additionnels (priorité aux golfeurs ayant un temps de départ).

L'abonné se voit offrir l'entreposage et le nettoyage des bâtons de golf durant la saison estivale, sans frais additionnels.

L'abonné se verra offrir sans frais l'usage d'une case lors des journées de jeu. Aucune case permanente ne sera incluse avec l'abonnement.

La carte de Golf Québec est incluse dans les frais d'abonnement.

Tous les golfeurs doivent porter une tenue qui respecte le code vestimentaire en tout temps. Le jeans, la culotte courte et le t-shirt ne sont pas permis.

Seuls les crampons souples sont acceptés.

L'abonné s'engage à respecter les règles du jeu de l'A.R.G.C. et celles édictées par Le Grand Vallon du Mont-Sainte-Anne.

La date d'ouverture et le jeu sur tous les verts peuvent varier selon les saisons.

Aucun remboursement en tout ou en partie n'est effectué après le versement des paiements par le membre.

Facturation disponible sur une base mensuelle des consommations à la boutique et à l'Anecdote.

L'abonnement demeure la propriété du Mont-Sainte-Anne.